

CARACTERISATION DES POINTS

Certains points de la peau présentent donc une moindre résistance cutanée que le tégument adjacent. Pour eux cette différence de résistance cutanée ne peut pas provenir entièrement de facteurs anatomiques ou physiologiques classiques, ou encore d'erreur d'expérimentation. Nous devons remarquer :

- a) *L'existence dans chaque zone d'acupuncture d'un de ces points de moindre résistance ;*
- b) *La juxtaposition des points ainsi détectés avec les descriptions chinoises.*
 - a) Pour Soulié de Morant (1) il existe, d'après la tradition, 763 points chinois sur l'ensemble du revêtement cutané. Nous n'avons pas exploré la totalité des 763 zones d'acupuncture qui les contiennent mais cependant nous en avons étudié un très grand nombre. Or chaque fois dans toutes les zones envisagées (sauf exceptions assez rares qui peuvent s'expliquer par l'inexactitude de la transmission des repérages de certains points très peu utilisés ou la prédominance locale des facteurs classiques) nous avons retrouvé un point de moindre résistance cutanée très nette. Ce n'est pas le cas en dehors des zones d'acupuncture. Il semble impossible de voir là une simple coïncidence.
 - b) En général, ces points dans une portion relativement importante du corps (par exemple avant-bras, jambe) ont une résistance cutanée encore plus faible que les points de cette portion accidentellement plus conducteurs en raison des facteurs classiques. Avec un bon réglage de la maquette, fait préalablement pour une portion du corps, un opérateur ignorant tout de l'acupuncture et de la topographie des points chinois retrouve un certain nombre de points situés justement dans les zones décrites par les Chinois. C'est une expérience très facile à reproduire.

Cependant si ces faits semblent déjà légitimer l'assimilation de ces points de moindre résistance aux « points chinois » il est intéressant de la justifier par différents moyens en particulier cliniques ou expérimentaux. Mais pour cela il faut préalablement définir ce que l'on entend par « points chinois » et ensuite exposer la complexité du problème en raison des conditions de mise en évidence des points chinois.

(1) Soulié de Morant : « Acupuncture chinoise », Laffitte, éditeur 1957, page 38.

Paragraphe I :

— *Que faut-il entendre par « points chinois » ?*

Dans l'état actuel de nos connaissances on ignore ce qu'est un « point chinois ». Des études entreprises personnellement ou avec mes collaborateurs, tant anatomiques, qu'histologiques n'ont pas encore abouti.

On peut cependant mettre en évidence un « point chinois » par ses effets qui sont eux parfois décelables. De ce fait une définition actuelle que l'on peut proposer est la suivante :

« Un point dit « chinois » est un point du tégument de surface minime et de localisation relativement précise dont l'excitation, dans certaines circonstances, provoque une répercussion sur l'organisme. »

Paragraphe II :

— *Conditions de mise en évidence. Complexité du problème.*

Pour caractériser un point chinois il faut donc mettre en évidence ses effets obtenus à la suite de son excitation. Cependant le problème est complexe car :

- Si l'excitation d'un point indifférencié du tégument ne donne pas une répercussion sur l'organisme (on dit encore improprement viscéral) (1) ;
- L'excitation d'un véritable point chinois ne donne pas dans toutes les circonstances une répercussion décelable. Pour l'obtenir il faut réunir un certain nombre de conditions. Nous n'en citons que quelques-unes :
 - a) Le point doit être exactement localisé et exactement piqué (dans le cas de l'excitation par une aiguille). Une erreur d'un millimètre annule l'effet.
 - b) L'excitation doit être faite d'une manière correcte.
 - c) L'effet cherché doit avoir une utilité clinique et le trouble combattu être uniquement fonctionnel (l'acupuncture n'agit presque pas sur les troubles lésionnels) (2).
 - d) Le respect des conditions d'efficacité propres aux points chinois. Celles-ci sont multiples. Les principales sont décrites dans mes « Compléments d'acupuncture » (Wapler éditeur, 1955, pages 137 à 158) (3).

(1) a) Ici le problème envisagé est considéré comme sans rapports directs avec les questions des réflexes classiques où il s'agit de zones et non pas de points.

b) Evidemment en dehors des effets de l'acupuncture locale dans le traitement des algies par l'utilisation des points dits « centre-douleur ». Une hypothèse concernant ce problème a été formulée dans mon « Traitement des algies par l'acupuncture », Lafitte, éditeur, Paris 1959, page 65, note 2.

2) C'est ce qui explique que l'effet de points chinois à action cardiaque ne peut être décelé par l'électrocardiographie si préalablement le sujet en expérience présente un tracé normal ou au contraire un tracé de troubles lésionnels.

(3) Ceci fait comprendre que l'étude des points chinois demande la collaboration d'acupuncteurs avertis.

Paragraphe III :

— Moyens de caractérisation.

On envisagera successivement la caractérisation d'un point d'abord par ses effets cliniques et ensuite par des moyens expérimentaux.

Alinéa 1 : Effets cliniques.

La preuve de l'action d'un point chinois fournie par ses effets cliniques à la suite d'une excitation, est toujours aléatoire. En général, elle ne peut être obtenue que par l'intermédiaire d'un malade qui signale une amélioration de son état ; il y a donc une participation du psychisme du sujet et la preuve est le plus souvent sans valeur. Cependant il est des cas où celle-ci semble valable car le résultat obtenu est immédiat et indépendant (ou relativement indépendant) du sujet. Ainsi :

a) Dans certaines circonstances (en particulier conditions d'efficacité) l'excitation d'un point chinois peut provoquer la modification des bruits cardiaques.

Après examen du sujet l'on choisit, en fonction du diagnostic, un point chinois déterminé que l'on repère grâce à sa moindre résistance cutanée. On pique alors un point indifférencié éloigné puis un autre situé à quelques millimètres du point détecté. A l'auscultation on n'observe aucun changement, alors qu'ensuite la piqûre du point de moindre résistance provoque une modification.

b) Souvent on peut améliorer sous l'aiguille un état pulmonaire oppressif par l'excitation (suivie de la manipulation de l'aiguille) de certains points. Ainsi *Trann-tchrong* (situé à l'intersection de la ligne médiane verticale du thorax et de l'horizontale passant par les mamelons). Si on pique à un ou deux millimètres du point détecté par sa moindre résistance cutanée on n'obtient aucun résultat alors que l'excitation du point exact permet de se rendre compte d'une diminution ou de la suppression immédiate du symptôme (auscultation).

c) Il en est de même dans le traitement d'une algie flagrante.

Lorsque ces faits se sont reproduits un assez grand nombre de fois il est difficile de leur dénier toute valeur démonstrative.

Pour les acupuncteurs, la modification des pouls radiaux, obtenu dans les mêmes conditions, lorsqu'il s'agit d'un point chinois dit « point de commande » (1) est également un moyen intéressant de mise en évidence (2).

Alinéa 2 : Moyens expérimentaux.

Il est intéressant de montrer de manière expérimentale que ces points de moindre résistance situés dans les zones d'acupuncture sont

(1) Voir Compléments d'Acupuncture, pages 82 à 130.

(2) On ne fait pas état des modifications des enregistrements sphygmographiques (voir Fiche technique des Essais sur l'Acupuncture chinoise, pages 339 et suivantes), car le phénomène n'est pas toujours reproductible.

bien des points chinois à la différence d'autres points indifférenciés.

Pour pouvoir mettre en évidence d'une manière expérimentale le retentissement provoqué par l'excitation de ceux-ci et que des piqûres faites au hasard sur le revêtement cutané n'ont pas cette action, plusieurs impératifs doivent être respectés.

a) Il faut d'abord réunir les « conditions d'efficacité » décrites plus haut.

b) Il faut que les points étudiés (en fonction des propriétés accordées par la tradition) aient une action directe et précise, ce qui ne semble pas être le cas pour tous. Le choix de ces points demande un nombre considérable d'essais préliminaires.

c) Il faut pouvoir contrôler et établir à tous moments le fonctionnement de l'organe (ou l'état de la fonction) que l'on suppose devoir être influencé par le ou les points étudiés.

Mes premières tentatives ont porté sur le cœur car ses modifications se traduisent par des variations d'ordre électrique qu'il est facile d'enregistrer au moyen d'un électrocardiogramme.

J'ai publié les premiers tracés électrocardiographiques et leurs modifications obtenues avec la collaboration effective de certains de mes professeurs de la Faculté de Médecine dès 1951. Ils sont évidemment imparfaits comme résultant de premiers essais qui cherchent encore leur technique. Ils montrent cependant (et ils n'ont pas la prétention de prouver autre chose) que l'excitation de certains points chinois à action cardiaque (d'après la tradition), localisés uniquement par leurs propriétés de moindre résistance cutanée, ont au moins une action immédiate sur les tracés alors que la piqûre de points faite au hasard, soit au voisinage, soit en des lieux éloignés, ne les modifient pas (1).

Depuis 1957 je n'ai plus été le seul à publier des travaux sur la répercussion organique provoquée par l'excitation des points chinois. Les Japonais ont surtout étudié les modifications sanguines et métaboliques. Le Docteur Nogier a publié de nombreux tracés d'électrophorèse qui mettent en évidence les résultats obtenus seulement en piquant les points indiqués caractérisés par leur moindre résistance électrique.

Les Russes ont dans de nombreuses publications (2) et en utilisant une gamme de matériel dont nous ne disposons pas, montré les modifications de tracés obtenus à la suite de l'excitation des points chinois à l'aide de l'électrocardiographe et du ballistocardiographe mais aussi avec le plétismographe, l'électroencéphalographe, etc. (3).

Dans cette étude il ne semble pas nécessaire de recommencer ces travaux qui n'ont plus aucun caractère de nouveauté. Nous aurions

(1) Voir Fiche technique des Essais sur l'Acupuncture, pages 339 et suivantes.

(2) Depuis l'ordre ministériel de la Santé d'U.R.S.S. n° 106 du 10 mars 1959, l'enseignement de l'Acupuncture a été introduit dans les Facultés de Médecine Russes. De nombreux titulaires de chaires avaient fait auparavant de longs séjours en Chine et depuis 1957 environ des travaux sur l'Acupuncture sont publiés.

(3) Voir bibliographie.

voulu ajouter un nouveau critère expérimental de caractérisation mais nous avons dû y renoncer en raison des trop longs développements qu'il nécessite.

CONCLUSION

Pour répondre valablement aux objections concernant la moindre résistance cutanée des points particuliers du tégument, connus sous le nom de « points chinois », nous avons dû nous soumettre aux conditions et au cadre dans lesquels elles ont été formulées.

Pour cela nous avons été obligés d'utiliser un montage de conception actuellement dépassée ; et aussi de pratiquer un certain nombre d'expériences dont certaines n'ont pour but que d'éviter des questions secondaires ou de terminologie.

Nous venons ainsi de réunir les différents éléments du problème, comprenant la description détaillée :

- Des montages avec les documents nécessaires pour les réaliser ;
- Des circonstances d'expérimentation et des techniques employées ;
- Des résultats de mesures ;
- Des moyens de caractérisation.

Avec ces données tout expérimentateur peut, dans les mêmes conditions, reproduire les faits exposés et confirmer la moindre résistance des « points chinois ».

Cependant il aurait été beaucoup plus aisé de mettre en évidence ce phénomène avec un matériel plus récent et moins désuet. C'est ce que nous aimerions exposer dans un autre travail. Cela nous permettrait également de dégager d'autres propriétés des « points chinois » et d'en proposer un nouveau critère expérimental de caractérisation qui, s'il a l'inconvénient de nécessiter de longs développements, pourra être reproduit par les non-acupuncteurs.

**LABORATOIRES DE THÉRAPIE
ÉNERGÉTIQUE**

RIOM

TOUS

LES

OLIGO-ÉLÉMENTS

les plus assimilables

complètent

la médecine de terrain

Il a paru inutile d'ajouter à ce travail une bibliographie complète concernant les travaux classiques consacrés à l'étude des phénomènes électriques cutanés, puisque celle-ci est bien connue.

L'on se bornera ici à citer les travaux et ouvrages directement liés à la fois au sujet de cette étude et à l'acupuncture.

KASSILI et KAMICHEV : « Variations physiologiques cutanés sous l'effet de l'Acupuncture » et « Action de l'Acupuncture sur les Centres nerveux ».

(Conférences d'acupuncture, Université de GORKI.)

MÉNÉTRIÉRIER et PICARD : « Rapport des mesures de résistivité aux points maîtres d'acupuncture avec les diathèses ».

(IV^e Journées Internationales d'Acupuncture.)

NIBOYET : « Essais sur l'Acupuncture chinoise ».

(Paris, 1951. Wapler, éditeur.)

NIBOYET : « Propriétés électriques des points chinois ».

(Bulletin de la Société d'Acupuncture n° 30, 1958.)

NIBOYET et MÉRY : « Compte rendu de recherches expérimentales sur les méridiens ».

(III^e Journées Internationales d'Acupuncture.)

NOGIER : « Electrophorèse et Acupuncture ».

(Bulletin de la Société d'Acupuncture n° 26, 1957.)

PODCHIBIAKINE : « Les points actifs cutanés ».

(Conférences d'acupuncture, Université de GORKI.)

POKALIEV et PARAKONIAK : « Ballistographie et Acupuncture ».

(Conférences d'acupuncture, Université de GORKI.)

REGARD : « Modifications de l'impédance de certains points cutanés chez les cardiaques ».

(IV^e Journées Internationales d'Acupuncture.)

TIKOTCHINSKI et EFIMIENKO : « Travaux sur l'Acupuncture ».

(Centre de psychoneurologie de LÉNINGRAD.)

VOGRALIK : « Théorie et pratique de l'Acupuncture ».

(Tchjen-Tsiou Thérapie.)

PARIS

HOTEL-DIEU, Service de Physiothérapie.

Le mardi et le jeudi à 9 h. (Pr. R. BRUNET).

HOPITAL BROUSSAIS, Service de Radiologie.

Le mercredi et le samedi à 9 h. (Dr MALAPERT).

HOPITAL BOUCICAUT, Service du Pr. LENEGRE.

Le mercredi à 13 h. 30 (Dr REGARD).

HOPITAL LARIBOISIÈRE, Service du Pr. Agr. BOUDRAIN.

Le mercredi et le samedi à 9 h. (Dr J.-J. WUIDART).

INSTITUTION NATIONALE DES INVALIDES, 4 bis, boulevard des Invalides, Paris (7^e), Service des Consultations (Consultations réservées aux Pensionnés et Victimes de Guerre).

Le mardi à 9 h. (Dr LABROUSSE).

Le mercredi à 9 h. (Dr DURON).

Le vendredi à 9 h. (Dr DANIAUD - Dr LACOMBE).

INSTITUT PROPHYLACTIQUE, 36, rue d'Assas, Paris (6^e).

Le lundi à 14 h. (Dr Th. MARTINY).

Les mardi, mercredi, vendredi et samedi,

de 8 h. 30 à 10 h. (Dr SZYMANSKI).

Le mardi à 14 h. (Dr BABINET).

Le vendredi à 14 h. (Dr Gilles MARTINY).

DISPENSARE HAHNEMANN, 1, rue Vergniaud, Paris (13^e).

1^{er} et 3^e vendredi matin (Dr LEISSEN, Oto-Rhino).

(Dr DURON).

(Dr FOURMONT).

(Dr PELY).

(Dr POUCHET).

CLICHY

HOPITAL BEAUJON, Service d'Electro-Radiologie du Dr STUHL.

Le mardi et le vendredi à 10 h. (Dr DANIAUD).

BOULOGNE-SUR-SEINE

FOYER DE BILLANCOURT, 35, rue de Solférino.

Le mercredi à 17 h. (Dr HERVET-NADAUD).

NANTERRE

HOPITAL DEPARTEMENTAL, Service de Physiothérapie.

Le samedi à 9 h. (Dr BROUJÉAN).

LYON

HOPITAL SAINT-LUC.

Le mercredi à 9 h. (Dr PERRET).

VILLE D'AVRAY (S.-et-O.)

CLINIQUE DES SOURCES, 7, route de Versailles.

Tous les matins sauf le dimanche, à 9 h. (Dr Gilles MARTINY).

ALGER

HOPITAL MUSTAPHA, Service du Pr. GOINARD.

Le mardi matin (Dr LAURENS).

Le jeudi matin (Dr GRALL).

Le samedi matin (Dr ARNAUD-SORREL).

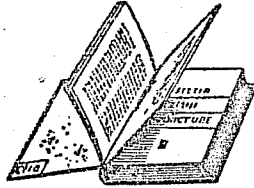
Nous portons à la connaissance de nos lecteurs que nous pouvons leur fournir un relieur spécialement établi pour notre bulletin.

Ce relieur à dos souple, à couverture verte, élégante et solide dans lequel les fascicules insérés peuvent s'ouvrir entièrement à plat, être feuilletés et lus comme un livre dont il a le maniement et l'aspect, peut figurer dignement dans une bibliothèque.

Chaque relieur permet de classer douze numéros du Bulletin, soit la parution de trois années.

Son prix est de 6 NF (nouveaux francs), franco de port (recommandé) et d'emballage.

Nous rappelons à nos lecteurs qu'ils peuvent se procurer les anciens numéros du Bulletin non encore épuisés en en faisant la demande au Siège de la Société.



Quelques exemplaires des Actes des III^{es} Journées Internationales d'Acupuncture dont les assises se sont tenues à La Bourboulé en 1958, sont encore disponibles. Leur prix, fixé à 20 NF (nouveaux francs), est à adresser directement au Dr Cl. Perpère au Mont-Dore (Puy-de-Dôme), C.C.P. Clermont-Ferrand 275-66.

Les Actes des IV^{es} Journées Internationales d'Acupuncture dont les assises se sont tenues les 16, 17 et 18 mai 1959 à Clermont-Ferrand, ont paru par les soins du Dr Faye, Secrétaire général de ces Journées. Nous recommandons vivement à nos amis qui n'ont pu participer à ce Congrès de se les procurer.

Leur prix, fixé à 30 NF (nouveaux francs), est à adresser directement au Dr Faye, 5, avenue de la Grande-Bretagne, à Clermont-Ferrand, C.C.P. 904-27.

Médecin, Acupuncture, Homéop., Ost.,
cède cabinet Belfort, seul région. Appar-
tement central, 6 pièces. Facilités.

Ecrire Dr JOURDAN, 7, rue du Fort-
Matry, Belfort.

Le Trésorier prie les abonnés ayant réglé leur abonnement de 1961 à l'ancien tarif de bien vouloir compléter celui-ci en envoyant un Chèque Postal de la différence à la Société d'Acupuncture, C.C.P. Paris 7765-16.

A handwritten signature in cursive script, likely belonging to the Treasurer mentioned in the text above.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné

déclare souscrire un abonnement d'un an au Bulletin de la Société d'Acupuncture.

Cotisation et abonnement 30 NF
(Confrères installés depuis moins de 2 ans) .. 15 NF

Abonnement : 20 NF - Etranger : 25 NF - Etudiant : 10 NF.

SOCIÉTÉ D'ACUPUNCTURE, 16, rue Théodore-de-Banville,
Paris (17^e). C.C.P. Paris 7765-16 (1).

(1) Rayer la mention inutile.

C. LEMAIRE, Impr., 19, rue François-Miron, Paris-4^e.
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1961. Le Directeur-Gérant : Dr DURON.